

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix – Travail – Patrie*

-----  
REGION DE L'EST  
-----

DEPARTEMENT DE LA KADEY  
-----

COMMUNE DE NDELELE  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace – Work – Fatherland*

-----  
EAST REGION  
-----

KADEY DIVISION  
-----

NDELELE COUNCIL  
-----

GENERAL SECRETARIAT  
-----

DEMANDE DE COTATION N° 012 /DC/RE/DK/C.NDELELE/SG/CIPM/2021 DU 23 AVR 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE(CSI) DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

LOT1 : CSI DE MBONDOUA ;

LOT2 : CSI DE YOLA.

### 1. Objet de la consultation

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, Le Maire de la Commune de NDELELE, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de l'équipement en matériel Médical dans certains Centres de Santé Intégré de la Commune de NDELELE, Département de la KADEY.

Le montant prévisionnel est de : **Huit millions (8 000 000) FCFA par lot.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur **La fourniture de l'équipement en matériel médical dans certains Centres de Santé Intégré : LOT1 : CSI DE MBONDOUA et LOT2 : CSI DE YOLA.**

### 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

### 4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2021.

### 5. Consultation et acquisition du Dossier de consultation

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de NDELELE dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NDELELE, d'une somme non remboursable **de Vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

### 6. Remise des Offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposés sous pli fermé à la Commune de NDELELE au plus tard le 24 MAI 2021 **à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 012 /DC/RE/DK/SG/CIPM/2021 DU 23 AVR 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE(CSI) DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

LOT1 : CSI DE MBONDOUA ;  
LOT2 : CSI DE YOLA.

**Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2021 ;**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**7. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit **Quatre vingt mille (80 000) FCFA par lot.**

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émis les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

**8. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **24 MAT 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NDELELE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**9. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

**10. Principaux critères d'évaluation des offres :**

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

**10.1. Critères éliminatoires :**

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
6. Omission d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée dans l'offre financière.

**10.2. Critères de qualification :**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2018, 2019 et 2020..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques ..... Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

**Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.**

**11. Attribution des Lettres-Commandes**

A l'issue de la comparaison des offres financières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

- 1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;
- 2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

**12. Durée de validité des offres.**

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

**13. Nombre maximum de lot**

Dans le cadre de la présente consultation, un soumissionnaire **peut être attributaire des deux lots.**

**14. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Commune de NDELELE.

**Ampliatioms :**

- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD/MINMAP/KADEY
- ✓ Pdt/CIPMP;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

NDELELE LE 23 AVR 2021  
Le MAIRE  
AUTORITE CONTRACTANTE



*Gabela Alexis*